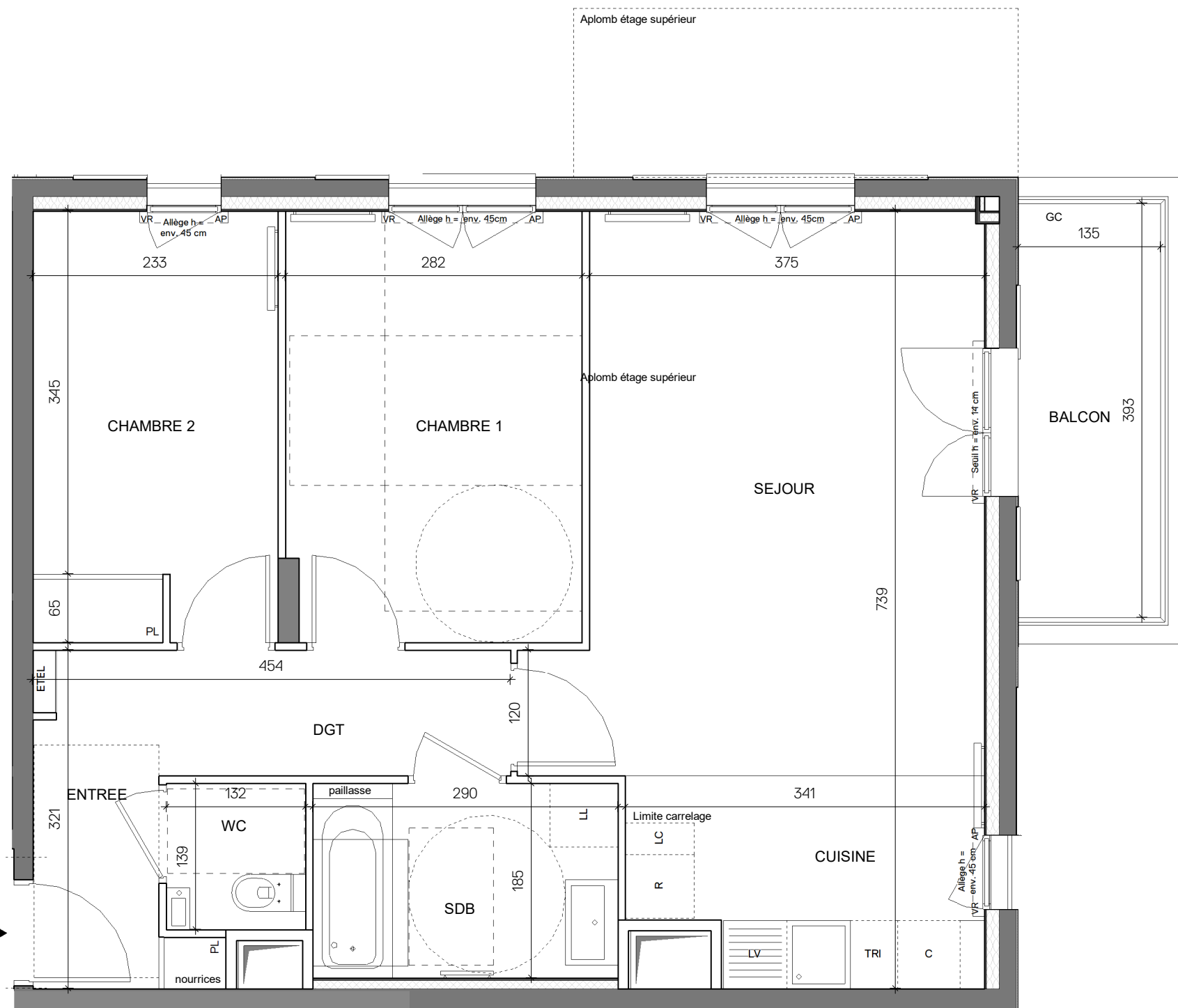


Venelle  
**HALL A**

APPARTEMENT DE 3 PIECES  
n° A013 au 1er étage

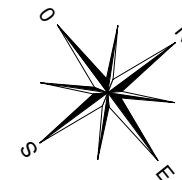
ENTREE	4,02 m <sup>2</sup>
SEJOUR	20,95 m <sup>2</sup>
CUISINE	6,28 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,46 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,51 m <sup>2</sup>
SDB	5,35 m <sup>2</sup>
WC	1,83 m <sup>2</sup>
DGT	4,00 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>63,40 m<sup>2</sup></b>
BALCON	5,31 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>68,71 m<sup>2</sup></b>

N° A013



Conformément à la réglementation, ce plan est  
**EVOLUTIF** **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



**LEGENDE**

AP	allège pleine		sèche-serviette	
AV	allège vitrée		radiateur	
VR	volet roulant		R	réfrigérateur
GC	garde corps		LV	lave vaisselle
	soffite / faux plafond		LL	lave ligne
ETEL	esp tech elec du lgt		C	cuisson
PL	placard		TRI	tri sélectif
	robinet de puisage		-----	retombée de poutre
	fenêtre			
	fenêtre fixe			

Indice 1 15/10/2021

Echelle :

